

**LA COMÉDIE DES
ACADÉMICIENS**
COMÉDIE

SAINT-EVREMOND, Charles de
1650

LA COMÉDIE DES
ACADÉMICIENS
COMÉDIE

SAINT-EVREMOND

1650

ACTEURS

LE CHANCELIER, protecteur de l'Académie française.
SERISAY, Directeur de l'Académie.
DESMARETS, Chancelier de l'Académie.
GODEAU, Évêque de Grasse et de Vence.
GOMBAUD.
GOMBERVILLE.
CHAPELAIN.
SAINT-AMANT.
HABERT.
COLOMBY.
FARET.
BAUDOIN.
BOISROBERT.
L'ESTOILE
SILHON
PORCHERES d'ARBAUD
COLLETET.
MADEMOISELLE de GOURNAI.

*La scène est à Paris, dans la maison où s'assemblait
l'Académie.*

ACTE I

SCÈNE I.

Saint-Amant, Faret.

SAINT-AMANT.

Faret, qui ne rirait de notre Académie ?
A-t-on vu de nos jours une telle infamie ?
Passer huit à dix ans à reformer six mots !
Pardieu, mon cher Faret, nous sommes de grands sots !

FARET.

5 Tant sots qu'il vous plaira : mais les premiers de France
Sont les admirateurs de notre suffisance.
Quoi ! Trouvez-vous mauvais que de pauvres auteurs
Devant les ignorants s'érigent en docteurs ?
10 S'ils peuvent se donner du crédit, de l'estime,
L'erreur des abusés n'est pas pour eux un crime.
Après tout, où trouver de ces rares savants,
Dont le nom immortel percera tous les ans ?
Si pour l'Académie il faut tant de science,
Vous et moi pourrions bien ailleurs prendre séance.

SAINT-AMANT.

15 Oui, mais je n'aime que monsieur de Godeau,
Excepté ce qu'il fait, ne trouve rien de beau ;
Qu'un fat de chapelain aille en chaque ruelle,
D'un ridicule ton réciter sa PUCELLE ;
20 Ou, que dur et contraint en ses vers amoureux,
Il fasse un sot portrait de l'objet des ses vœux ;
Que son esprit stérile et sa veine forcée
Produisent de grands mots qui n'ont sens ni pensée.
Je voudrais que Gombaud, L'Estoile et Colletet,
En prose comme en vers eussent un peu mieux fait ;
25 Que des "Amis rivaux" BoisRobert ayant honte,
Revint à son talent de faire bien un conte.
Enfin...

FARET.

Vous avez tort de mépriser Godeau ;
Il a l'esprit fertile, et le tour assez beau :
Tout le défaut qu'il a, soit en vers, soit en prose,
30 C'est qu'en trop de façons il dit la même chose.

Faret, Nicolas [1596-1646] : poète médiocre, né en 1596 à Bourg en Bresse, mort en 1646 était secrétaire du Comte d'Harcourt. Il fut un des premiers membres de l'Académie française et fut lié avec Vaugelas, Saint-Amant, etc. [B] Assidu du cabaret selon Boileau.

"Les Rivaux amis" est une tragi-comédie de Boisrobert, éditée en 1639 par Augustin Courbé.

L'Estoile fait des vers avec le Cardinal :
 Colletet est bon homme, et n'écrit pas trop mal ;
 Bois-Robert est plaisant autant qu'on saurait l'être ;
 Il s'est assez bien mis dans l'esprit de son maître ;
 35 À tous ses madrigaux il donne un joli tour,
 Et feraient des leçons aux Grecs de leur amour.
 Baudoin fait des vers au-dessous des images,
 Mais "Davila" traduit est un de ses ouvrages.
 Gombault, pour un châtré, ne manque pas de feu...
 40 J'entends quelqu'un qui monte ; arrêtons nous un peu :
 Je commence à le voir ; c'est l'Évêque de Grasse.

SAINT-AMANT.

Il faut se retirer, et lui quitter la place :
 Nous reviendrons tantôt. Allons, mon cher Faret,
 Trouver, proche d'ici, quelque bn cabaret.

SCÈNE II.

Godeau, Colletet.

GODEAU.

45 Et quoi ! Chers nourrissons des filles de Mémoire,
 Qui sur les temps futurs obtiendrez la victoire ;
 Beau mignons de Pallas, vrais favoris des Dieux ;
 Vous n'êtes pas encore arrivés en ces lieux !
 Seriez-vous bien si tard assis encore à table ?
 50 Non, les plus grands festins n'ont pour vous rien d'aimable...
 Mais voici Colletet qui hâte un peu le pas ;
 Je l'ai toujours connu sobre dans ses repas.
 Bonjour, cher Colletet.

COLLETET se jette à genoux.

Grand Évêque de Grasse,
 Dites-moi, s'il vous plaît, comme il faut que je fasse.
 55 Ne dois-je pas baiser votre sacré talon ?

GODEAU.

Nous sommes tous égaux, étant fils d'Apollon.
 Levez-vous Colletet.

COLLETET.

Votre magnificence
 Me permet, Monseigneur, une telle licence.

GODEAU.

60 Rien de saurait changer le commerce entre nous :
 Je suis évêque ailleurs, ici Godeau pour vous.

COLLETET.

Très révérend Seigneur, je vais donc vous complaire.

GODEAU.

Attendant nos Messieurs, que nous faudra-t-il faire ?

COLLETET.

Je suis prêt à obéir à votre volonté.

GODEAU.

65 Parlons comme autrefois, avecque liberté.
Vous savez, Colletet, à quel point je vous aime.

COLLETET.

Seigneur, votre amitié m'est un honneur extrême.

GODEAU.

Oh bien, seul avec vous ainsi que je me vois,
Je vais prendre le temps de vous parler de moi.
Avez-vous vu mes vers ?

COLLETET.

70 Vos vers ! Je les adore.
Je les ai lus cent fois, et je les lis encore ;
Tout en est excellent, tout est beau, tout est net,
Exact et régulier, châtié tout-à-fait.

GODEAU.

Manquai-je en quelque endroit à garder la césure ?
Y peut-on remarquer une seule hiature ?
75 Suis-je par scrupuleux à choisir les mots ?
Ne fais-je pas parler chacun fort à propos ?
Le decorum latin, en français bienséance,
N'est si bien observé nulle part, que je pense.
Colletet, je me loue, il le faut avouer ;
80 Mais c'est fort justement que je me puis louer.

COLLETET.

Vous êtes de ceux-là qui peuvent dans la vie
Mépriser tous les traits de la plus noire envie :
Vous n'aviez pas besoin de votre dignité,
Pour vous mettre à couvert de la malignité.

GODEAU.

85 On se flatte souvent : mais, si je ne m'abuse,
S'attaquer à Godeau, c'est se prendre à la Muse :
Et le plus envieux se verrait transporté,
S'il lisait une fois mon "Benedicite"
Ô l'excellent ouvrage !

COLLETET.

Ô la pièce admirable !

Hiature : il s'agit certainement de
Hiatus qui rime pour l'occasion avec
césure.

GODEAU.

90 Chef d'oeuvre précieux !

COLLETET.

Merveille incomparable.

GODEAU.

Que ne peut-on désirer après un tel effort ?

COLLETET.

Qui n'en sera content, aura, ma foi, grand tort.
Mais, sans parler de moi trop à son avantage,
Suis-je pas, Monseigneur, assez grand personnage ?

GODEAU.

95 Colletet, mon ami, vous ne fait pas mal.

COLLETET.

Moi, je prétends traiter tout le monde d'égal,
En matière d'écrits : le bien est autre choses ;
De richesse et de rang la fortune dispose.
Que pourriez-vous encore reprendre dans mes vers ?

GODEAU.

100 Colletet, vos discours sont obscurs et couverts.

COLLETET.

Il est certain que j'ai le style magnifique.

GODEAU.

Colletet parle mieux qu'un homme de boutique.

COLLETET.

Ah ! Le respect m'échappe. Et mieux que vous ainsi.

GODEAU.

Parlez bas, Colletet, quand vous parlez ainsi.

COLLETET.

105 C'est vous, Monsieur Godeau, qui me faites outrage.

GODEAU.

Vous voulez me contrainte à louer votre ouvrage ?

COLLETET.

J'ai tant loué le vôtre !

GODEAU.

Il le méritait bien.

COLLETET.

Je le trouve fort plat, pour ne vous celer rien.

GODEAU.

Mais vous en parlez mal, vous êtes en colère.

COLLETET.

110 Si j'en ai dit du bien, c'était pour vous complaire.

GODEAU.

Colletet, je vous trouve un gentil violon.

COLLETET.

Nous sommes tous égaux, état fils d'Apollon.

GODEAU.

Vous, enfant d'Apollon ? Vous n'êtes qu'une bête.

COLLETET.

Et vous, Monsieur Godeau, vous me rompez la tête.

SCÈNE III.

Serisay, Godeau, Colletet.

SERISAY, à Godeau.

115 Qu'avez-vous, Monseigneur ? Je vous vois tout ému.

GODEAU.

Colletet m'insulter ! Qui l'aurait jamais cru ?

COLLETET.

Traiter un vieil auteur avec cette infamie,
C'est affronter en moi toute l'Académie.

SERISAY.

Mais, quelle est cette injure, et d'où vient tant de mal ?

COLLETET.

120 "Colletet, mon ami, vous ne faites pas mal ;
Vous parlez un peu mieux qu'un homme de boutique,"
Et mieux que vous, Godeau ; car, enfin, je m'explique
Et notre Directeur le saura comme vous.

SERISAY.

Modérez, Colletet, modérez ce courroux.
125 Offenser un prélat à qui l'on doit hommage,
C'est d'un homme insensé faire le personnage.

COLLETET.

Je sais bien respecter Godeau comme prélat ;
Mais Godeau comme auteur, je le trouve fort plat.

GODEAU.

Ma colère se passe ; et je veux, sans murmure,
130 En prélat patient endurer cette injure.

COLLETET.

Moi, je veux recevoir la satisfaction
Du tort qu'a pu souffrir ma réputation.
Ô, d'un humble prélat patience parfaite !
Il parle d'endurer l'injure qu'il a faite.
135 Pardonner à des gens que l'on a maltraités,
Ce sont du bon Godeau les générosités.

GODEAU.

Hé bien, cher Colletet, je ferai davantage ;
Vous serez reconnu pour un grand personnage.
Soyons, je vous conjure, amis de bonne foi,
140 Et vous saurez écrire et parler mieux au moi.

COLLETET.

Ordonnez, Monseigneur, ce qu'il faut que je fasse ;
J'ai plus failli que vous, et je demande grâce.
Que partout on exalte et partout soit chanté
De ce divin prélat le benedicite.
145 Ô l'ouvrage excellent : Ô pièce admirable !
Chef d'oeuvre précieux ! Merveille incomparable !
Que partout on exalte, et partout soit chanté
De ce divin prélat le BENEDICITE.

GODEAU.

Qu'en tous lieux on exalte, qu'en tous lieux on chante
150 De notre Colletet "La Cane barbotante" ;
Ces beaux vers que le temps ne saurait effacer,
Et qu'un grand Cardinal voulut récompenser :
C'est là que Colletet si vivement explique
Du canard amoureux la Vénus aquatique,
155 Qu'au sens de Richelieu le Roi ne pourrait pas
De tout l'or du royaume en payer les appas.

SERISAY.

Nous sommes tous contents ; la discorde est finie,
Et la paix régnera dans notre compagnie :
Au reste, l'heure approche ou se doit terminer

160 La réforme des mots que nous allons donner,
Et par qui nous aurons la gloire sans seconde,
D'établir le français en tous les lieux du monde.

COLLETET.

Monsieur le Chancelier ne doit venir que tard.

SERISAY.

Donc, pour peu de temps, allons quelqu'autre part.

SCÈNE IV.

Porchères d'Arbaud, Colomby.

PORCHÈRES.

165 Illustre Colomby, vrai cousin de Malherbe,
De ton mérite seul, glorieux et superbe ;
Parmi tous les auteurs, en voit-on aujourd'hui
Qui puissent approcher ou de vous, ou de lui ?

COLOMBY.

170 Malherbe ne vit plus, Bertaut n'est plus au monde ;
D'ignorance et d'erreur toute le terre abonde.

PORCHÈRES.

Desportes a subi notre commun destin :
Passerat a vécu ; j'ai vu mourir Rapin :
Et c'étaient des auteurs dont l'illustre génie
Aurait pu faire honneur à notre compagnie.

COLOMBY.

175 Vous savez que j'avais auprès du Potentat
La charge d'Orateur des affaires d'État.

PORCHÈRES.

Et vous n'ignorez pas que j'eus dans la régence
Des "Nocturnes plaisirs" le suprême intendance.

COLOMBY.

Or, n'étant point payé de mes appointements.

PORCHÈRES.

180 Détrompé que je suis de tous amusements.

COLOMBY.

Je fais faire leçon aux gens de nos provinces
Du peu de gain qu'on fait au service des Princes.

PORCHÈRES.

J'abandonne la Cour, et vais dans chaque lieu
Louer la Reine et blâmer Richelieu.

COLOMBY.

185 Aux auteurs assemblés prenez le soin de dire
Que, las de mes emplois, enfin je me retire.

PORCHÈRES.

C'est la forme ordinaire : et, quiconque a quitté,
Leur a fait en quittant cette civilité.

COLOMBY.

190 Vous direz de ma part, sans aucune autre forme,
Qu'au lieu de réformer les mots, je me reforme.

PORCHÈRES.

Je traiterai la chose un peu moins durement,
Et leur ferai pour moi le même compliment.

ACTE II

SCÈNE I.

**CHAPELAIN seul, composant des vers avec un soin
ridicule et peu de génie.**

Tandis que je suis seul, il faut que je compose
Quelqu'ouvrage excellent, soit en vers, soit en prose.
195 La prose est trop facile, et son bas naturel
N'a rien qui puisse rendre un auteur immortel ;
Mais d'un sens figuré la noble allégorie
Des sublimes esprits sera toujours chérie.
Par son divin pouvoir, nos esprits triomphants
200 Passent de siècle en siècle et bravent tous les ans.
Je quitte donc la prose et la simple nature
Pour composer des vers où règne la figure.

"Qui vit jamais rien de si beau,"

(Il me faudra choisir la rime "flambeau")

205 "Que les beaux yeux de la Comtesse ?"

(Je voudrais bien aussi mettre en rime déesse.)

" Qui vit jamais rien de si beau
Que les beaux yeux de la Comtesse ?
Je ne crois pas qu'une déesse
210 Nous éclairât d'un tel flambeau.

Aussi, peut-on trouver une âme
Qui ne sente la vive flamme
Qu'allume cet oeil radieux ?"

215 Radieux me plaît fort : un ciel plein de lumière,
Et qui fait sur nos cours l'impression première,
D'où se forment enfin les tendresse d'amour.
Radieux ! J'en veux faire un terme de la Cour.

" Sa clarté qu'on voit sans seconde;
Éclairant peu à peu le monde,
220 Laira même un jour pour les Dieux."

Je ne suis pas assez maître de mon génie ;

J'ai fait sans y penser, une cacophonie :
Qui me soupçonnerait d'avoir mis "peu à peu" ?
Ce désordre me vient pour avoir trop de feu.

225 "Qui ne vit jamais rien de si beau
Que les beaux yeux de la Comtesse ?
Je ne crois point qu'une déesse
Nous éclairât d'un tel flambeau.
Ainsi peut-on trouver une âme,
230 Qui ne sente la vive flamme
Qu'allume cet oil radieux ?
Sa clarté qu'on voit sans seconde
S'épand déjà sur tout le monde,
Et luira bientôt pour les dieux."

235 Voilà ce qui s'appelle écrire avec justesse !
Et ce qui m'en plaît plus, tout est fait sans rudesse ;
Car tout ouvrage fort a de la dureté,
Si par un art soigneux, il n'est pas ajusté.

240 "Chacun admire en ce visage
La lumière de deux soleils :
Si la nature eut été sage,
Le ciel aurait dit deux pareils."

Que voilà de beaux vers ! L'auguste poésie !
Phoebus éclaire encore un peu ma fantaisie :
245 "Divin père du jour, qui maintiens l'univers,
Donne-moi cette ardeur qui fait faire des vers ;
Ranime mes esprits, et dans mon sang rappelle
La féconde chaleur qui forma LA PUCELLE.
Par l'épithète alors je me rendis fameux :
250 Alors le mont Olympe a son pied sablonneux ;
Alors, hideux, terrible, affreux, épouvantable,
Firent de mes écrits un effet admirable.
Divin père du jour, qui maintiens l'univers,
Redonne-moi l'ardeur qui fit faire ces vers."

255 "Le teint qui paraît sur sa face
Est plus uni que n'est la glace,
Plus clair que le ciel cristallin :
Où trouver un pinceau qui touche
Les charmes de sa nouvelle bouche,
260 Et l'honneur du nez aquilin ?"

Cette comparaison me semble assez bien prise :
Il n'est plus uni qu'un cristal de Venise ;
Et les cieux qui ne sont formés d'aucun métal,
Pourraient, à mon avis, être faits de cristal.
265 "Aquilin" ne vient pas fort souvent en usage,
Mais il convient au nez du plus parfait visage ;
Tous les peintres fameux veulent qu'un nez soit tel :
Oublier "Aquilin" est un péché mortel.

270 "Chacun admire ce visage
La lumière de deux soleils :
Si la nature eut été sage
Le Ciel en aurait deux pareils.

275 Le teint qui me parait sur sa face
Est plus uni que n'est la glace,
Plus clair que le ciel cristallin :
Où trouver un pinceau qui touche
Les charmes de sa nouvelle bouche
Et l'honneur du nez aquilin ?"

280 Ainsi peignaient les Grecs des beautés achevées,
De l'injure des ans par leurs écrits sauvés.
Je n'ai fait que vingt vers, mais tous vers raisonnés,
Magnifiques pompeux, justes et bien tournés.
Par un secret de l'art d'une grande déesse,
285 J'oppose les appas à ceux de ma comtesse ;
Et des charmes divins dans opposition,
Je fais vois la confusion.
Quand à l'autre couplet, j'y reprends la nature,
Qui des corps azurés a formé la structure,
De n'avoir su placer à ce haut firmament
290 Qu'un soleil seulement.
La comtesse en a deux; c'est au ciel une honte
Qu'un visage ici bas en soleils le surmonte.
J'achève heureusement : il me fallait finir ;
Aussi bien nos auteurs commencent à venir.

SCÈNE II.

Serisay, Chapelain, Silhon, Boisrobert.

SERISAY, à Chapelain.

295 Vous attendiez ici cette heure fortunée
Où la réforme enfin doit être terminée.

CHAPELAIN.

Depuis plus de huit ans nous attendons ce jour
Où doit être réglé tout langage de Cour.
Mais que les ignorants vont nous dire d'injures !

SERISAY.

300 Nous saurons mépriser de sots et vains murmures.

BOISROBERT.

Nous allons bientôt voir un de nos mécontents
Résolu de se plaindre et de nous et du temps.

CHAPELAIN.

C'est Silhon irrité contre l'Académie,
Et prêt à la traiter de mortelle ennemie.

SERISAY.

305 Et de sa haine encore quel est le fondement ?

CHAPELAIN.

Nous réformons un nom propre au raisonnement,
Il laissera sans « OR » tous discours politiques ;
Et n'écrira jamais des affaires publiques.
Silhon est violent, s'il parle contre nous...

SERISAY.

310 Monsieur le Chancelier calmera son courroux.

BOISROBERT.

Faut-il un Chancelier pour calmer sa colère ?
Godeau m'a répondu d'entreprendre l'affaire :
Il doit attaquer « OR », qui Silhon aime tant,
Aussi bien que « PARFOIS », « POUR CE QUE » et
« D'AUTANT ».

SILHON, entre.

315 À dire vrai, Messieurs, c'est une chose étrange ;
On a beau mériter honneur, gloire, louange,
Affermir tant qu'on peut l'autorité des lois,
Faire service à Dieu, travailler pour les rois,
Prescrire le devoir et du peuple et des princes,
320 Instruire un potentat à régler ses provinces,
Il faut avoir l'affront de vous des esprits doux
Gagner chez nos auteurs plus de crédits que nous.

SERISAY.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on voit cette injustice.

BOISROBERT.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a vu du caprice.

SILHON.

325 Les siècles, Boisrobert, sont assez différents ;
On blâmait autrefois les hommes ignorants ;
La science aujourd'hui donne fort peu d'estime.
En savoir plus que vous, n'est pas un petit crime.

BOISROBERT.

J'aime les ignorants d'avoir tant de bonheur.

SILHON.

330 Vous n'avez pas manqué d'acquérir cet honneur.

SERISAY.

Eh ! Pour l'amour de moi, finissez la querelle :
Soyons, soyons unis d'une amitié fidèle.
Encore, Monsieur Silhon, de quoi vous plaignez-vous ?

BOISROBERT.

Un mot qu'on veut changer lui donne le courroux.

SILHON.

335 C'est un mot, il est vrai, mais de grande importance.

BOISROBERT.

On pourrait s'en passer bien mieux que finance.

SILHON.

Il est pourtant utile et le sera toujours.
On trouve bien sa place en de graves discours.
En affaire, au barreau, dans la théologie,
340 « OR » est fort positif et de grande énergie.

SERISAY.

Je vois venir à nous la Sibylle Gournai !
Quel supplice, bon Dieu, m'avez-vous ordonné !

SILHON.

Elle mérite bien que vous fassiez cas d'elle.

BOISROBERT.

À soixante dix ans, elle est encore pucelle.

SCÈNE III.

**Mademoiselle de Gournai, Serisay,
Boisrobert, Silhon.**

MADAMOISELLE de GOURNAI.

345 Je vous ai bien cherché, Monsieur le président.

SERISAY.

Baissez-vous, Boisrobert, et ramassez sa dent.

BOISROBERT.

C'est une grosse dent qui vous était tombée
Et qu'un autre que moi vous avait dérobée.

SILHON.

Montagne en perdit une, âgé de soixante ans.

MADAMOISELLE de GOURNAI.

350 J'aime à lui ressembler, même à perdre ses dents.
Mais apprenez de lui que par toute la Grèce,
C'était comme un devoir d'honorer la vieillesse.
Et le vieil âge en vous sera peu respecté,

Si vous en usez mal dans la virilité.
355 Montagne s'employait à corriger le vice,
Et bien connaître l'homme était son exercice :
Il n'aurait pas "cuidé" pourvoir tirer grand "los"
Du stérile "labeur" de réformer les mots.

BOISROBERT.

Vous fûtes ennemie en tout temps du langage.

MADemoiselle de GOURNAIL.

360 Le "sens", à mon avis, vous eût rendu plus sage.
Avec tous mes vieux mots, encore ma raison,
Parmi les gens sensés se trouve de saison.

BOISROBERT.

Je l'avoue aisément ; et votre expérience,
Nymphé des premiers ans, vaut mieux que la science.

MADemoiselle de GOURNAIL.

365 On méprisait un fourbe au temps que je vous dis ;
Boisrobert le plaisant eût été gueux "jadis" ;
Et Montagne et Charron avaient l'âme trop forte
Pour demeurer toujours en "recoin" d'une porte,
"Aucuper" jour et nuit leur plus grand ennemis,
370 Et les grands de la Cour être valets soumis.

BOISROBERT.

Ce sont là raisons que le démon vous dicte.
Comment, vieille Gournai ; vous aimez la "vindicté" ?
Qui vous fait "détracter" ? Qui vous met en "courroux" ?

MADemoiselle de GOURNAIL.

375 Montagne haïssait les menteurs et les fous.
Poursuivez, "savanteaux", à réformer la langue.

SERISAY.

Allez-vous-en ailleurs faire votre harangue.

MADemoiselle de GOURNAIL.

Ôtez "moult" et "jaçait", bien que mal à propos,
Mais laissez, pour le mois "blandice, "angoisse", et "los".

SERISAY.

"Tout ainsi" que l'esprit est vague et "contournable".
380 De même le discours doit être variable.
Les termes ont le sort qu'on voit au genre humain ;
Un mot vit aujourd'hui, qui périra demain.
L'usage parmi nous est fort "ambulatoire".

MADemoiselle de GOURNAIL.

385 Vous raillez sottement la vérité "notoire".
Il mourra, "tout ainsi", que je vois méprisé :
Mais devant lui mourront les vers de Serisay.

ACTE III

SCÈNE I.

**Monsieur le Chancelier, Godeau, Chapelain,
Boisrobert, Serisay, Porchères, Desmarets.**

Monsieur le CHANCELLIER.

C'est aujourd'hui, Messieurs, qu'on révèle la France
Les mystères secrets de la vraie éloquence.
Les Muses, qui du ciel ont descendu chez nous,
390 Vous rendent par ma bouche un oracle si doux.
C'est à tort, grands auteurs, que la Grèce se vante ;
La Rome des Latins n'est plus la triomphante ;
L'Italie aujourd'hui tombe dans le mépris,
Et les Muses n'ont plus de séjour qu'à Paris.

GODEAU.

395 Qui croirait, Monseigneur, que ces enchanteresses,
Que les neuf belles soeurs, nos divines maîtresses,
Vinsent ici flatter nos esprits et nos sens,
Si vous n'aviez aimé leurs charmes innocents ?

CHAPELAIN.

400 Vous voyez les choses futures,
Malgré les nuits les plus obscures
Qui couvrent le bien de l'État,
Vous voyez tout ce qu'il faut faire,
Au rebours du sens populaire,
Pour maintenir le potentat.

BOISROBERT.

405 Superbes filles de Mémoire,
Venez accroître mon ardeur ;
Je vais travailler à la gloire
D'une incomparable grandeur...

410 Que le style élevé me paraît incommode !
Je n'ai pas le talent qu'il faut pour faire une ode.

Ode : Terme de poésie française.
Poème lyrique, mêlé de grands et de
petits vers, composés d'un nombre
égal de rimes plates, ou croisées, et
qui se distingue par stances, ou
strophes, dans laquelle la même
mesure est observée. [F]

MONSIEUR LE CHANCELLIER.

Que chacun se réduise au mérite d'auteur.
J'estime le savant et je hais le flatteur.
Mes louanges, Messieurs, ne sont pas nécessaires,
Et vous avez ici de plus grandes affaires.

SERISAY.

415 Porchères semble avoir dessein de nous parler.

PORCHÈRES.

Quatre mots seulement, Messieurs ; puis m'en aller.
Monsieur de Colomby m'a chargé de vous dire
Que las de ses emplois enfin il se retire ;
Et vous saurez aussi, qu'ennuyé à la Cour,
420 Je vais chercher ailleurs un tranquille séjour.

SERISAY.

Vous nous voyez pensifs, mornes et taciturnes,
De perdre l'intendant, de nos "Plaisirs nocturnes" ;
Et vous ferez sayoir, au muet orateur
"Des affaires d'État", le fond de notre cour.
425 Nous regrettons beaucoup un si grand personnage,
Et ne suivrons pas moins notre important ouvrage.

DESMARETS.

Je ne vois point ici Saint-Amant ni Faret :
Que sont-ils devenus ?

GODEAU.

Ils sont au cabaret.

DESMARETS.

Ils sont au cabaret ! Messieurs, quelle impudence !
430 Vous voyez parmi nous un CHANCELIER DE FRANCE,
Qui vient de son logis en ce méchant quartier,
Sachant bien le respect que l'on doit à son métier ;
Et ces vieux débauchés, au mépris de la gloire,
Lorsque nous travaillons, font leur plaisir de boire !

GODEAU.

435 Je vois entre Faret suivi de Saint-Amant.

CHAPELAIN.

Et, si je ne me trompe, ils ont bu largement.

SCÈNE II.

**Saint-Amant, Faret, Chapelain, Gombaud,
Serisay, Monsieur le Chancelier.**

SAINT-AMANT.

Pour tout emploi chez vous, Seigneurs Académiques,
Nous serons vos buveurs et vos poètes bacchiques.

FARET.

440 Nous perdons le respect, mais, ô grand chancelier !
Vous aurez la bonté de vouloir l'oublier.

CHAPELAIN.

Il ne vous reste plus qu'à parler de la guerre,
Qui, dans les cabarets, se fait à coups de verre.

GOMBAUD.

Qu'à dire des chansons qui vantent la liqueur
Dont le poète Bacchus réjouit votre cour.

SAINT-AMANT.

445 Prenez soin de notre langage,
Auteurs polis et curieux,
Et nous laisser le doux usage
D'un vin frais et délicieux.
450 Que d'Apollon la docte troupe
Vieillisse à réformer les mots ;
Celle de Bacchus, dans la coupe,

Ira chercher sa joie et trouver le repos.

FARET.

455 Si l'esprit de la suffisance,
Si l'avantage de raison
Ne paraissent pas dans l'enfance,
Et demeurent comme en prison,

460 C'est qu'on suce le lait d'une pauvre nourrice :
Et dieu qui conduit tout sagement à sa fin,
De nos divins talents réserve l'exercice
Pour le temps précieux que nous buvons du vin.

SERISAY.

465 Nous sommes satisfaits de vos stances bacchiques,
Et vous êtes reçus Buveurs Académiques.
Mais de peur de vieillir à réformer les mots,
Nous allons travailler. Laissez-nous en repos ;
La chose qui se traite est assez d'importance.

Bacchique : Qui appartient à Bacchus.
[F]

FARET.

Nous nous tairons.

Monsieur le CHANCELLIER.

Sortez ; C'est le mieux, je pense.

FARET.

Si nous vous offensois, Monsieur le Chancelier,
Vous aurez la bonté de vouloir l'oublier.

SCÈNE III.

**Monsieur le Chancelier, Serisay, Godeau,
Desmarets, Silhon, Chapelain, Gombaud,
Boisrobert, L'Estoile, Gomberville, Baudoin,
etc.**

SERISAY.

470 Enfin, ils sont sortis. Sans tarder davantage,
Réformons les défauts que l'on trouve dans le langage,
Et d'un style trop vieux, faisons-en un nouveau.
Vous, parlez le premier, docte et sage Godeau.

GODEAU.

C'est m'obliger beaucoup ; et cette déférence
Serait dûe à quelqu'autre avec plus d'apparence.

SERISAY.

475 Vous êtes trop modeste ; et votre dignité...

GODEAU.

Je reçois cet honneur sans l'avoir mérité ;
Je le dois purement à votre courtoisie.

SERISAY.

On ne saurait avoir aucune jalousie.

GODEAU.

480 Je dirai donc, Messieurs, qu'il est très important.
D'ôter de notre Langue OR, POURCE QUE, D'AUTANT ;
C'est là mon sentiment. Vous me voyez attendre
Que quelqu'Émulateur s'apprête à les défendre.

DESMARETS.

Silhon s'oppose enfin.

SERISAY.

Parlez discrètement ;
Vous, Monsieur de Godeau.

GODEAU.

Je dis premièrement,
485 Que ces mots sont usés, qu'ils tombent de vieillesse ;
Et d'ailleurs il s'y trouve une grande rudesse.

SILHON.

Inepte sentiment ! Absurde vision !
Ces mots mènent enfin à la conclusion :
L'un sert à résumer, comme à la conséquence ;
490 Les autres, à prouver des choses d'importance.

GODEAU.

Le premier sent l'école et tient trop du pédant ;
Et tous ont trop vécu.

LA TROUPE.

"Nous en disons autant".

SILHON.

Qu'ils soient bannis des vers et conservés en prose.

DESMARETS.

Aujourd'hui prose et vers sont une même chose.

CHAPELAIN.

495 Il est bien échauffé : qu'on lui tâte le pouls.

SERISAY.

C'est assez disputé. Messieurs, asseyez-vous :
Que quelqu'un succède à l'Évêque de Grasse ;
Parlez, vous, Chapelain, sans user de préface.

CHAPELAIN.

500 **IL CONSTE, IL NOUS APPERT, sont termes de barre**
Que leur antiquité doit porter au tombeau.

Conster : Terme de Jurisprudence. Être
bien établi de façon certaine.

Appert : du verbe apparoir. Terme de
Palais. Être constaté.

SILHON.

J'estime en Chapelain la bonté de nature,
Qui veut donner aux mots même la sépulture.

CHAPELAIN.

Horace les fait naître, et puis les fait mourir ;
Sans quelque métaphore, on ne peut discourir.

Horace : poète romain du 1er siècle
avec JC, auteur de Satires, épodes,
odes et épîtres. Son épître au Pisons
est aussi nommé Art poétique.

SILHON.

505 Les mots peuvent mourir, mais jamais métaphore
N'avait dressé TOMBEAU pour de tels mots encore.

LA TROUPE.

IL CONSTE, IL NOUS APPERT, doivent être abolis,
Mais on ne les voit pas encore ensevelis.

GOMBAUD.

510 Je dis que la coutume assez souvent trop forte,
Fait dire improprement que l'on "ferme la porte".
L'usage tous les jours autorise des mots,
Dont on se sert pourtant assez mal à propos.
Pour avoir moins froid à la fin décembre,
On va "pousser la porte", et l'on "ferme sa chambre".

SERISAY.

515 En matière d'État, vous savez que les rois
N'ôtent pas tout d'un coup les anciennes lois ;
De même dans les mots, ce n'est pas être sage,
Que d'ôter pleinement ce qu'approuve l'usage.

LA TROUPE.

520 Digne raisonnement ! Noble comparaison !
Gombeau n'a pas de tort, mais vous avez raison.

BOISROBERT.

Messieurs, je veux ôter un terme de coquette :
C'est le mot d' "à ravir".

L'ESTOILE.

Il est bon en fleurette.
Cet et cent faux galants en leur fade entretien,
De ce mot d'À RAVIR se servent assez bien :
525 Et principalement dans les amours de ville,
À RAVIR se rendra chaque jour plus utile.

LA TROUPE.

" Nous n'avons parmi nous que des auteurs de Cour,
Et partant ennemis de ce dernier amour.
Les dames de Quartier auront leur COTTERIE
530 À qui nous laisserons le droit de bourgeoisie."

GOMBERVILLE.

Que ferons-nous, Messieurs, de CAR et de POURQUOI ?

DESMARETS.

Que deviendrait sans CAR l'autorité du Roi ?

GOMBERVILLE.

Le Roi sera toujours ce que le Roi doit être,
Et ce n'est pas un mot qui le rend notre maître.

GOMBAUD.

535 Beau titre que le CAR, au suprême pouvoir,
Pour prescrire aux sujets la règle et le devoir !

DESMARETS.

Je vous connais Gombaud ; vous êtes hérétique,
Et partisan secret de toute République.

GOMBAUD.

540 Je suis fort bon sujet, et le serai toujours ;
Prêt de mourir pour CAR, après un tel discours.

DESMARETS.

Du CAR viennent des lois : sans CAR, pour d'Ordonnance ;
Et ce ne serait plus que désordre et licence.

GOMBAUD.

Je demande pardon, si trop mal à propos,
J'ai parlé contre un mot qui maintient le repos.

GOMBERVILLE, à Desmarets.

545 L'effort de votre esprit en chose imaginaire,
Vous rendra, Desmarets, un grand visionnaire.
Le POÈTE, le VAILLANT, le RICHE, l'AMOUREUX
Feront de leur auteur un aussi grand fou qu'eux.

Desmarets de Saint-Sorlin a écrit une comédie nommée "Les Visionnaires", représentée pour la première fois au public en 1637 à l'Hotel de Bourgogne.

DESMARETS.

550 Un faiseur de romans, père de POLEXANDRE,
À corriger les fous n'a pas droit de prétendre.

Monsieur le CHANCELLIER.

Ni vous autres, Messieurs, droit de vous quereller ;
Laissera CAR en paix ; il n'en faut plus parler.

GOMBERVILLE.

Et le POURQUOI, Messieurs ?

LA TROUPE.

Sans cesse il questionne.
Qu'il soit moins importun, ou bien on l'abandonne.

L'ESTOILE.

555 Je ne saurais souffrir le vieux AUPARAVANT,
Qui se trouve cent fois à la place d'AVANT.

Gombault était de confession protestante.

BAUDOIN.

Pour mes traductions c'est un mot nécessaire ;
Et si l'on s'en sert mal, je n'y saurais que faire.

L'ESTOILE.

Peut-être voudrez-vous garder encore JADIS ?

BAUDOIN.

560 Sans lui, comment rimer si bien à PARADIS ?

L'ESTOILE.

PARADIS est un mot ignoré du Parnasse,
Et les "Cieux", dans nos vers, auront meilleure grâce.

SERISAY.

Que dira Colletet ?

COLLETET.

Le plus grand de mes soins
Est d'ôter NONOBSANT, et casser NÉANMOINS.

HABERT.

565 Condamner NÉANMOINS ! D'où vient cette pensée ?
Colletet, avez-vous la cervelle blessée ?
NÉANMOINS ! Qui remplit et coule doucement ;
Qui met dans le discours un certain ornement...
Pour casser NONOBSANT, c'est un méchant office,
570 Que nous nous rendrions dans les cours de Justice.

DESMARETS.

Puisque CAR est sauvé laissons le reste en paix,
Et faisons une loi qui demeure à jamais.
« Les Auteurs assemblés pour régler le langage,
Ont enfin décidé dans leur aréopage :
575 Voici les mots soufferts, voici les mots cassés... »
Monsieur de Serisay, c'est à vous : prononcez.

SERISAY.

Grâce à Dieu, Compagnons, la divine assemblée
A si bien travaillé, que la langue est réglée.
Nous avons retouché ces durs et rudes mots,
580 Qui semblaient introduits par les barbares Goths ;
Et s'il n'en reste aucun en faveur de l'usage,
Il sera désormais un méchant personnage.
OR, qui fit l'important, déchu de tous honneurs,
Ne pourra plus servir qu'à de vieux raisonneurs.
585 COMBIEN QUE, POUR CE QUE, sont un son incommode,
Et D'AUTANT et PARFOIS ne sont plus à la mode.
IL CONSTE, IL NOUS APPERT, sont termes de barreau ;
Mais le plaideur français aime un air plus nouveau.

plus de pureté.

|

Barthole [1313-1356] : célèbre juriconsulte, né en 1313 à Sasso-Ferrato en Ombrie [Italie], enseigna le droit à Pise et à Pérouse, et fut député par cette dernière ville

auprès de l'empereur Charles IV, dont
il concilia la bienveillance, et qui le
nomma conseiller. [B]

IL APPERT était bon pour Cujas et Barthole ;

Malherbe, François [1555-1628] :
poète français, il chercha à épurer le
langue française. Loué par Boileau
dans son Art Poétique : "Enfin
Malherbe vint ..."

590 IL CONSTE ira trouver la Parlement de Dôle,
Où, malgré sa vieillesse, il se rendra commun ;
Par les graves discours de l'Orateur Le Brun.
Du pieux Chapelain la bonté paternelle
Peut garder son tombeau pour sa propre PUCELLE.
595 Aux stériles esprits, dans leur fade entretien,
On permet À RAVIR, lequel n'exprime rien.
JADIS est conservé par respect pour Malherbe.
Dans l'Ode il a marché, JADIS, grave et superbe ;
Et de là s'abaissant aux saveurs de Scarron,
600 Il a pris l'air burlesque et le comique ton ;
Mais il demeure exclu du discours ordinaire :
Vieux JADIS, c'est pour tout ce que l'on peut faire.
Il faudra modérer cet indiscret POURQUOI,
Et révéler le CAR, pour l'intérêt du Roi.
605 En toutes nations la coutume est bien forte ;
On dire cependant que l'on POUSSE LA PORTE.
Nous souffrons NÉANMOINS; et craignons le Palais,
Nous laissons NONOBTANT en repos pour jamais.
Qu'en milieu des cités, la vaine COTTERIE
610 Au prodigue CADEAU soit toujours assortie :
Et que dans le repos, ainsi que dans l'amour,
Ils demeurent bourgeois éloignés de la Cour.
Auteurs, mes Compagnons, qui réglez le langage,
Avons-nous assez fait ? En faut-il davantage ?

Scarron, Paul [1610-1660] : écrivain
né à Paris en 1610, mort en 1660, était
fils d'un conseiller au parlement. Il fut
destiné à l'église et même obtint un
canonicat au Mans. [...] À la suite
d'une mascarade, il contracta une
infirmité qui le priva de l'usage des
jambes et le réduisit à l'état de
cul-de-jatte. En 1652, il épousa par
pur sentiment de générosité, Melle
d'Aubigné (depuis Mme de
Maintenon), qui alors était orpheline
et sans fortune. Scarron réussit dans le
genre burlesque. Auteur de
pamphlets, du « Roman comique »,
de trois comédies et de poésies
diverses. Quoique perclus, contrefait
et à être, comme il le disait lui-même,
un raccourci des misères humaines,
Scarron, avait l'humeur la plus
joviale, et il garda sa gaieté jusqu'au
moment de mourir.

LA TROUPE.

615 Voilà ce qu'à peu près nous pensons réformer :
Anathème sur ceux qui voudront le blâmer ;
Et soit traiter chez nous plus mal qu'un hérétique,
Qui ne reconnaîtra la TOUPE ACADEMIQUE.

DESMARETS.

620 À ce divin arrêt, des arrêts le plus beau,
Je m'en vais tout à l'heure apposer le grand sceau.

FIN

PRESENTATION des éditions du THEÂTRE CLASSIQUE

Les éditions s'appuient sur les éditions originales disponibles et le lien vers la source électronique est signalée. Les variantes sont mentionnées dans de rares cas.

Pour faciliter, la lecture et la recherche d'occurrences de mots, l'orthographe a été modernisée. Ainsi, entre autres, les 'y' en fin de mots sont remplacés par des 'i', les graphies des verbes conjugués ou à l'infinitif en 'oître' est transformé en 'aître' quand la graphie moderne l'impose. Il se peut, en conséquence, que certaines rimes des textes en vers ne semblent pas rimer. Les mots 'encor' et 'avecque' sont conservés avec leur graphie ancienne quand le nombre de syllabes des vers peut en être altéré. Les caractères majuscules accentués sont marqués.

La ponctuation est la plupart du temps conservée à l'exception des fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule, ainsi que quand la compréhension est sérieusement remise en cause. Une note l'indique dans les cas les plus significatifs.

Des notes explicitent les sens vieillis ou perdus de mots ou expressions, les noms de personnes et de lieux avec des définitions et notices issues des dictionnaires comme - principalement - le Dictionnaire Universel Antoine Furetière (1701) [F], le Dictionnaire de Richelet [R], mais aussi Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage Français de La Curne de Saint Palaye (1875) [SP], le dictionnaire Universel Français et Latin de Trévoux (1707-1771) [T], le dictionnaire Trésor de langue française tant ancienne que moderne de Jean Nicot (1606) [N], le Dictionnaire etymologique de la langue française par M. Ménage ; éd. par A. F. Jault (1750), Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française (Thomas Corneille) [TC], le Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Feraud [FC], le dictionnaire de l'Académie Française [AC] suivi de l'année de son édition, le dictionnaire d'Emile Littré [L], pour les lieux et les personnes le Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie de M.N. Bouillet (1878) [B] ou le Dictionnaire Biographique des tous les hommes morts ou vivants de Michaud (1807) [M].